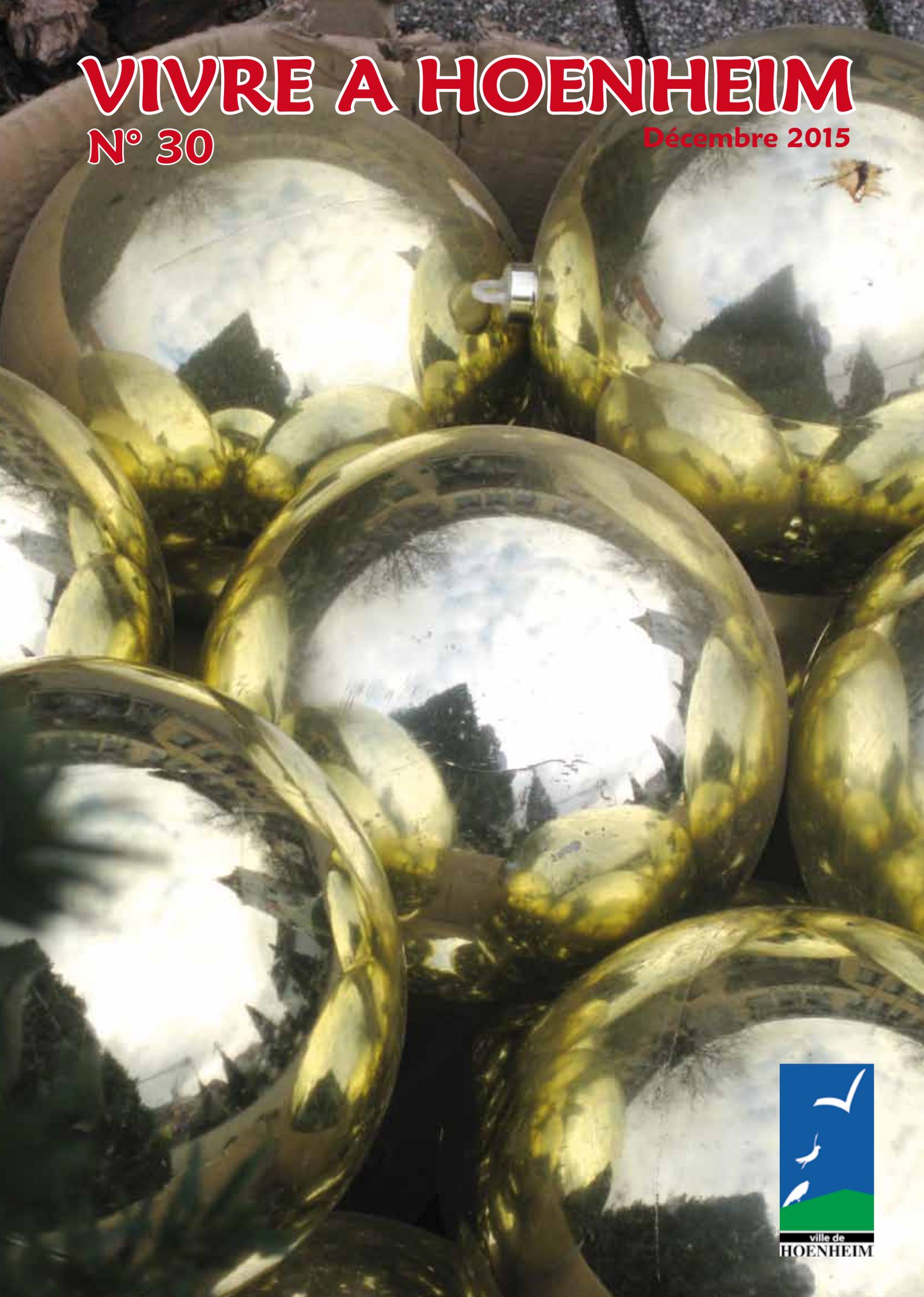


VIVRE A HOENHEIM

N° 30

Décembre 2015



Le Maire



Vincent Debes,
Vice-président de l'Eurométropole
Conseiller départemental
Pour tout rendez-vous : 03 88 19 23 66
mairie@ville-hoenheim.fr



Martine Florent,
conseillère eurométropolitaine,
chargée de la petite enfance
martine.florent@ville-hoenheim.fr
tél : 03 88 83 40 87
petite.enfance@ville-hoenheim.fr

Les Adjoints



Jean-Claude Heitmann,
premier adjoint,
chargé de l'urbanisme, des travaux et
de l'écologie urbaine
tél : 03 88 19 23 64
services-techniques@ville-hoenheim.fr



Claude Fabre,
chargé de la jeunesse
tél : 03 88 19 23 71
jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr



Gaby Wurtz,
chargée de la culture et de l'animation
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Chantal Treney,
chargée de la vie associative et de la vie
citoyenne
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Claude Hokes,
chargé des finances et de la vie économique
tél : 03 88 19 23 69
finances@ville-hoenheim.fr



Jean Lutz,
chargé des services à la population et à la solidarité
tél : 03 88 19 23 63
service-social@ville-hoenheim.fr
tél : 03 88 19 23 60
population@ville-hoenheim.fr



Michèle Steiblé,
chargée de l'éducation, de la vie scolaire et
périscolaire
tél : 03 88 19 23 70
affaires-scolaires@ville-hoenheim.fr

Renseignements utiles :

→ Hôtel de Ville

28, rue de la République
BP 33 - 67801 Hoenheim Cedex
Tél : 03 88 19 23 60 - Fax : 03 88 62 55 93

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le service population est ouvert en plus le jeudi à partir
de 13 h jusqu'à 18 h.

Le **jeudi 24 décembre**, la mairie sera ouverte de 8 h à
12 h, le **jeudi 31 décembre** aux horaires habituels 8 h
à 12 h et 14 h à 18 h (le service Population à partir de
13 h).

Courriel : mairie@ville-hoenheim.fr
Site : www.ville-hoenheim.fr

Sommaire

Pages

| | |
|-------------------------|----------|
| Maire et adjoints | 2 |
| Editorial | 3 |
| Aux conseils municipaux | 4 |
| Chantiers | 5 |
| Réunions de quartiers | 6 |
| Petite enfance | 7 |
| Ecoles | 8 |
| Seniors | 9 |
| Animations | 10 et 11 |
| Entreprises et services | 12 et 13 |
| Coups de projecteurs | 14 et 15 |
| Vie associative | 16 |
| Sports | 17 |
| Zoom | 18 |
| Anniversaires | 19 |
| En bref | 20 |
| Libres propos | 20 et 21 |
| Etat civil | 22 |

Noces, anniversaires et talents

Anniversaires de mariage à partir de 50 ans, grands anniversaires (90, 95, 100 ans et plus), cela mérite un article. Dans le journal municipal, nous proposons aussi des « Coups de projecteur » et autres « Zoom » sur des habitants qui installent leur entreprise ou offrent de nouveaux services, ceux qui ont un hobby particulier, ceux qui ont vécu une expérience intéressante... N'hésitez pas à nous contacter pour en parler : service Communication au 03 88 19 23 72.

Vivre à Hoenheim N° 30 - Décembre 2015 ISSN: 1269-4886

Directeur de publication : Vincent Debes. Rédactrice en Chef : Dominique E. Wirtz - Habermeyer.

Conception et mise en page : Tania Fetsch. Photo de couverture : Vincent Debes

Photogravure et impression : Imprimerie Paradis. Imprimé sur papier recyclé labélisé dans le cadre du développement durable des forêts. Dépôt légal à parution - Reproduction interdite.

Merci à vous

Les fins d'années nous invitent à faire le bilan des mois écoulés. La terrible actualité du 13 novembre aggrave encore une situation morose. Et pourtant, dans notre environnement immédiat, à Hoenheim, nous avons, encore, de multiples raisons de nous réjouir.

Les élus que nous sommes, conseillers municipaux, adjoints et maire, nous avons un rôle important à tenir pour améliorer la vie quotidienne. La restructuration et l'extension de l'école maternelle du Centre, la création d'une Maison de la Musique et la construction d'un club-house à côté du gymnase du Centre sont des exemples à citer parmi d'autres. Dans la mesure de nos moyens, nous essayons d'apporter des améliorations comme par notre souci de maintenir du commerce de proximité (voir p.13).

Mais l'action municipale est renforcée et prolongée par vos implications de citoyens dans votre ville. **Notre force à nous tous, c'est vous !** J'évoquerai ces centaines de bénévoles de la vie associative qui s'investissent, chacun à son niveau. La récente soirée des sportifs méritants (p.17) est un moment important pour leur rendre hommage. Tout aussi efficaces et discrets, je citerai les conducteurs du véhicule social, ainsi que le nouveau Conseil des Aînés qui ont aidé à la collecte de la Banque Alimentaire.

Nos artistes du Petit Clou (p.15) apportent une dimension esthétique et technique supplémentaire à nos manifestations. Les membres de la Conférence St-Vincent-de-Paul, avec leur vestiaire dans la chapelle St-Jean, œuvrent pour proposer des vêtements à petits prix, voire gratuits pour ceux qui en ont besoin. Autre motif de joie : le succès de la récente soirée gospel. La générosité des spectateurs a permis de faire un don de presque 2 000 € à Noa, un petit garçon atteint d'une maladie génétique.

Mon vœu le plus cher, pour faire face à l'ambiance délétère, est que l'année nouvelle se conjugue avec un état d'esprit positif et d'ouverture pour cultiver ce bien vivre ensemble. Un sourire, des mots de sympathie, un geste de rapprochement et de solidarité, le respect des règles de sécurité et le bon partage de la voie publique, autant d'éléments qui illuminent le quotidien ! Merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps pour les autres et exercent l'altruisme. Que cela serve d'exemples aux jeunes générations ! Nous aidons à préparer leur avenir, mais ce sont eux qui feront la société de demain. Ce n'est qu'ensemble, avec le même état d'esprit engagé et constructif, que nous pouvons améliorer notre vie dans notre ville.



Après cette terrible fin 2015, gardons ensemble l'espoir d'un avenir serein et d'un monde meilleur. Avec la joie de vous retrouver le 3 janvier, au concert de la Nouvelle année.

Vincent Debes,
votre Maire,
vice-président de l'Eurométropole,
conseiller départemental

Plantation de deux pommiers

Dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie », une plantation de deux pommiers a été faite le 24 octobre sur l'espace vert, à côté du multi-accueil « Les Champs fleuris ».



A l'honneur : Olivier Copin (né le 7 décembre 2014), Méline Goetz (23 mai 2014), Louise Renaudin-Igersheim (1er juin 2014), Léo-Paul Perrin (8 janvier 2008), Lucas Perrin (23 novembre 2013), Charline Nadales (16 octobre 2013)



Qâssim Lebza (16 avril 2015), Zakaria Atek (17 avril 2015), Rose Couteret (14 juin 2015), Noé Doli (9 juillet 2015), Hugo Weitten (26 mars 2015), Timothée Ketterer (27 juillet 2015) et Charles Antony (10 septembre 2015).

Aux conseils municipaux

Séance du 26 octobre

Budget et projets

Deux points importants figuraient à l'ordre du jour de ce conseil municipal : les orientations budgétaires et le projet de restructuration-extension de l'école maternelle du Centre et de création de la Maison de la Musique, au 25 rue des Voyageurs.

Claude Hokes, adjoint aux finances, a évoqué les contra-

ditions de l'Etat, entre les estimations d'augmentations de la dépense publique et l'intention de diminuer les charges de la fonction publique. A côté des ponctions et des diminutions des dotations et subventions d'Etat, la Ville de Hoenheim a, depuis huit ans, maîtrisé ses dépenses de fonctionnement.

La dette locale est passée à 294 € par habitant. La rigueur est le seul antidote possible. Après la présentation du projet de l'école maternelle du Centre, faite par les architectes Patrick Weber et Pierre Keiling, les élus ont voté une subvention de 9 831 € au centre socioculturel pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

23 novembre

Hommage

Face à l'actualité, le maire a fait état des conditions de sécurité qui impliquent des contrôles à chaque manifestation. En hommage aux victimes des attentats, les élus ont respecté une minute de silence avant d'entonner La Marseillaise. Suite à une erreur de procédure, le point sur le projet de l'école maternelle du Centre est repassé.

Attentats du 13 novembre

Une minute de silence



Les habitants sont venus nombreux pour cet hommage aux personnes assassinées (Photo C.W.)

Quelque 150 personnes ont participé à la minute de silence, sur le parvis de la mairie, aux lendemains des attentats du 13 novembre. « C'est une situation dramatique. On touche à la République et à nos droits élémentaires », déclarait Vincent Debes. Tout en refusant « les amalgames », il a invité l'auditoire à « être vigilant ».

Symbole du souvenir des morts de Charlie Hebdo, en janvier dernier, le crayon taillé dans l'ancien sapin a été planté à présent face au lycée Marc-Bloch, pour marquer « l'attachement aux libertés ».

Chantiers

Centre commercial du Ried

La démolition a commencé

Du bruit et de la poussière, des nuisances malheureusement inévitables ont commencé du côté du centre commercial du Ried avec la démolition d'une partie des locaux. Cette démolition durera jusqu'à fin décembre. Symboliquement, les élus sont venus avec casques et masses pour marquer leur satisfaction à voir ce chantier débuter. C'est la partie côté avenue du Ried qui sera démolie en premier. Les terrassements pour le futur sous-sol du parking démarreront début 2016. Les déblais seront utilisés pour rattraper la différence de niveau du terrain, côté tram.

Dès février, les quatre premiers bâtiments (deux de logements sociaux du côté de l'arrêt tram et deux en accession à la propriété du côté de l'avenue du Ried) sortiront de terre. Ils seront opérationnels pour fin 2017.

La démolition du reste du centre est programmée pour janvier 2018 afin de permettre la construction des deux autres édifices. L'un d'eux accueillera une supérette. Le parking comptera 192 places.

Une opération à tiroirs, voulue par la municipalité, pour que les commerces puissent rester ouverts. Satisfaction aussi pour



Symboliques coups de massue pour les élus et le promoteur, au démarrage de cette démolition (Photo DEWH)

Gérard De Grandi, directeur général de Promogim, présent en ce début de démolition. Il a indiqué qu'il s'agissait pour le promoteur d'une opération avec un chiffre d'affaires de 28 M€.

La commercialisation débutera en février. Force était pour Vincent Debes de rappeler que ce chantier « fera de l'emploi », grâce à de nouveaux commerces, ainsi que la création d'un pôle médical.



L'extension est prévue à l'arrière du bâtiment existant (Visuels du cabinet d'architecture Weber et Keiling)

Ecole maternelle du Centre et Maison de la Musique Deux projets sur un même site

Faisant suite à un concours de maîtrise d'œuvre lancé en juin, un jury réuni début octobre a retenu la proposition du cabinet Weber et Keiling parmi les trois projets sélectionnés.

Restructuration et extension de l'école

Répondant aux contraintes du site, ce projet implique la restructuration des deux bâtiments, à gauche et à droite de l'entrée, la construction d'une extension accolée et d'un préau. Ce projet sera implanté en recul par rapport à l'alignement des constructions, rue Ring. L'idée directrice : la cantine et le périscolaire pour les petites et moyennes sections sont traités de plain-pied. La cantine sera constituée par une grande salle. Les autres entités s'organisent à partir du hall d'entrée central et traversant sur lequel s'ouvrent le bureau de direction, la salle de motricité et toutes les distributions du bâtiment.

Le hall d'entrée fait la jonction entre la cour d'accueil, ouverte sur la rue, et le préau sur la cour de récréation qui sera agrandie de 5 m. Ce qui lui donnera une superficie de 120 m². Grâce au traitement en pente douce et à un remblai progressif, il n'y aura pas de marches. Les arbres seront conservés. Des jardins pédagogiques seront aménagés.

L'espace des petits est organisé autour du rez-de-chaussée du bâtiment 1. Les deux salles existantes sont connectées à une extension neuve intégrant la salle de repos et la salle des

ATSEM. Cette extension, de 42 m sur 15, implique la démolition de l'édifice qui a été rajouté dans les années 60.

A l'étage sont regroupées les quatre classes des moyennes sections et une salle ATSEM, une salle partagée Moyens-Petits, en relation directe avec celle des Petits par l'escalier existant. Au total, l'école comptera sept classes, au lieu des cinq actuelles.

La bibliothèque, à l'étage, est centrale, en contact avec la nouvelle cage d'escalier et l'ascenseur. Une salle de convivialité complète l'ensemble. Les extensions seront largement vitrées, deux patios assureront l'apport de lumière naturelle au rez-de-chaussée. Les bâtiments existants sont restaurés à l'identique, avec des finitions traditionnelles (crépi extérieur, isolation intérieure). Les extensions présenteront les façades en métal et en verre pour marquer le contraste entre le neuf et l'existant.

La Maison de la Musique

Au 25 rue des Voyageurs, le

bâtiment qui deviendra la Maison de la Musique fera l'objet d'une isolation maximale des salles. Le projet a été travaillé avec un acousticien. Il y aura un nouvel escalier, décalé le long de la façade nord, afin de libérer au premier étage un espace pour créer une grande salle de répétition collective. Son volume est amplifié par la suppression du plancher des combles. Quatre salles sont prévues au rez-de-chaussée, deux au sous-sol pour les instruments les plus sonores. Une cage d'ascenseur est rajoutée en façade nord, l'ensemble étant intégré dans une struc-

ture métallique légère, marquant l'entrée de l'école. Tous les locaux sensibles, salles de répétition et salles de musique, sont conçus selon le principe de la boîte dans la boîte, avec variations volumétriques des enveloppes.

Le planning :

- phase 1 restructuration complète du bâtiment de gauche et nouveau bâtiment entre juillet 2016 et août 2017
 - phase 2 restructuration du bâtiment de droite entre août 2017 et mars 2018
 - Maison de la Musique entre mars 2018 et janvier 2019.
- Coût prévisionnel : 3,5 M€ TTC.



La suppression des combles permettra de gagner de l'espace pour la grande salle de la Maison de la Musique



Au 25 rue des Voyageurs, la nouvelle cage d'escalier sera intégrée dans une structure métallique

Au quartier Champfleury

La dernière réunion de quartier de l'année a rassemblé 121 habitants du Champfleury. Le beau temps a permis qu'elle se déroule sur le parvis du multi-accueil « Les Champs fleuris ». Une première personne a soulevé le problème des cambriolages et des incivilités, notamment des feux rouges brûlés. « On n'est pas dans le Bronx ici ! », rassurait Vincent Debes, tout en constatant l'augmentation de ces incivilités. Il a recommandé de déposer des plaintes au bureau de police. L'avenir du terrain à côté du multi-accueil ? Il restera une zone verte, avec plantation des arbres dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie », lors de la naissance d'enfants à Hoenheim. « Le Père Noël apportera les grues », annonçait le maire à propos du démarrage proche du chantier du centre commercial du Ried. Le gros œuvre débutera en janvier. Le marché se maintiendra et s'étoffera. En matière de gestion, Vincent Debes a signalé le faible endettement par ha-

bitant, Hoenheim étant l'une des villes de plus de 10 000 habitants les moins endettées : « Il faut voir ce qu'on léguera à nos enfants. Ce ne sont pas à eux de faire face aux dettes de leurs parents ». Malgré la réduction de - 20 % des dotations de l'Etat, la Ville n'augmentera pas les impôts. Des économies peuvent être faites comme le maintien du fleurissement estival jusqu'à la Toussaint (moins 21 000 € d'économies réalisées depuis trois ans en l'absence de plantations de bruyères et de pensées). Plusieurs habitants ont fait état de la circulation excessive et très matinale des camions, avenue du Ried, ainsi que des pollutions sonores de l'entreprise de transport frigorifique Stef. Depuis six mois, le maire essaie d'avoir un rendez-vous avec le directeur, sans succès. Comme il s'agit d'une entreprise classée, il fait des démarches auprès de la Préfecture : « Un problème compliqué, mais je pense qu'il y a des solutions ». Le problème des déchets



Plus d'une centaine de personnes du quartier Champfleury a répondu à l'invitation du maire (Photo DEWH)

verts ? Avec la suppression de la benne aux ateliers municipaux, tri sélectif oblige, il faut utiliser les déchetteries de Strasbourg-Wacken et de La Wantzenau. Une cycliste a dénoncé la présence d'éclats de verre sur les pistes cyclables. Ce qui lui a occasionné une vingtaine de crevaisons sur un an. Le maire a signalé qu'à partir du 1er janvier 2016, les pistes cyclables relèveront de l'Eurométropole : « Est-ce qu'il y aura plus de nettoyage, je n'en sais rien. On essaie de

faire au mieux ».

Au terme des deux heures d'échanges, le maire, entouré par ses adjoints Jean-Claude Heitmann, Claude Hokes, Chantal Treney et Claude Fabre, ainsi que de la conseillère municipale Christiane Meckler, a remercié son auditoire pour la qualité de ses espaces verts : « Merci pour ce que vous faites. Si tout le monde faisait ainsi, ce serait bien ». Les conversations ont continué autour d'un buffet avec des raisins et du vin nouveau.

Rue du Lion

Pour un stationnement alterné

Une quarantaine d'habitants de la rue du Lion a répondu à l'invitation du maire pour prendre connaissance du projet de stationnement, élaboré par les services de l'Eurométropole. Avec Jean-Claude Heitmann, Vincent Debes a évoqué les objectifs : dégager les trottoirs des véhicules stationnés à cheval sur les bordures. Avec des places de stationnement matérialisées, les trottoirs seront à nouveau accessibles aux piétons et aux poussettes. « C'est un axe fortement emprunté pour aller vers le centre », rappelait le maire. Pour l'heure, la rue du Lion est en double sens, avec une largeur variable de 5 m à 6,50 m. Elle comporte plusieurs carrefours formés par les rues de l'Argile, des Jardins, par des petites impasses et par la place de

la Liberté. Elle est en zone 30 et en vitesse limitée à 20 km/h sur la portion de la zone de rencontre au droit de la place de la Liberté et de la rue de l'Argile. Le stationnement existant est en alternance par quinzaine, d'un côté, le long de la bordure. Il offre une trentaine de places. Les trottoirs sont très étroits et souvent rendus impraticables par le stationnement sauvage. Les rues du Canal et des Jardins sont de faibles largeurs, en sens unique et avec les cyclistes à contre sens, uniquement rue de l'Argile. Diapositives à l'appui, ce projet comportait trois solutions : le stationnement unilatéral côté impair, avec 38 places de stationnement délimitées par du marquage ou le stationnement unilatéral côté pair, avec

39 places rue du Lion. Dans ces deux cas de figure, l'avantage est le nombre de places. L'inconvénient : la création d'une rue rectiligne, favorisant d'éventuelles prises de vitesse. Après un long temps de discussion, les riverains ont donné leur préférence à la troisième solution : la création de 34 places en quinconce, rue du Lion, entre le carrefour avec la rue de la République et la rue du Canal. Plusieurs sas de croisement permettront la circulation à double sens. Une signalisation verticale complètera cet aménagement. A noter : les rues du Canal, des Jardins et de l'Argile, ainsi que les petites impasses, ne seront pas concernées par cet aménagement, en raison de leurs faibles largeurs. L'avantage de

cette formule est de permettre une réduction de la vitesse de circulation par la création de chicanes. Un avantage important pour la sécurité face à l'inconvénient : la réduction du nombre de places de stationnement. Le maire a conseillé aux riverains de stationner leur véhicule, en soirée dans leurs garages et cours, afin de sécuriser les cheminements. Un automobiliste dont la voiture gêne la visibilité du piéton et l'oblige à emprunter la chaussée devient co-responsable en cas d'accident. « C'est un projet à réajuster avec le vécu », assurait Vincent Debes. Dans un premier temps, un pré-marquage au sol avant le dessin définitif des cases sera demandé aux services de l'Eurométropole.

Au multi-accueil « Les Champs fleuris » Pour donner envie de lire

Les bambins suivent avec attention les réactions d'un petit lapin qui n'aime pas les carottes ! Ils sont un petit groupe des « grands », c'est-à-dire les enfants de 2 à 3 ans, qui sont installés dans l'espace « Les Bleuets », au multi-accueil « Les Champs fleuris ». Louis, Nolian, Valentina, Cléa et les autres, après avoir dit bonjour à la lectrice, se laissent embarquer dans les aventures livresques.

Avec ce personnage qu'elle met en scène de sa voix douce, à partir du livre « Bon appétit Monsieur Lapin », Marie-Claude Fayette familiarise les futurs écoliers des maternelles au livre, à l'image et à la lecture. A la retraite depuis un an, cette ancienne puéricultrice œuvre comme bénévole au sein de l'UDAF, l'Union départementale des familles du Bas-Rhin, pour assurer cette approche de la lecture. « Je voulais garder un contact avec les enfants », explique-t-elle. Et d'ajouter : « Pour les enfants, c'est un appren-

tissage à la concentration. Il s'agit de leur faire découvrir le plaisir de la lecture et de leur donner plus tard l'envie de lire ». Elle aborde d'autres livres : « Le beau ver dodu », « La tétine de Nina », « Le petit poussin perdu ». Les enfants écoutent avec attention. Le tout sous le regard d'un grand ours en peluche qui est son « compagnon de route ». L'ours, dénommé Pilou par les petits, dit au revoir et ce premier groupe d'enfants va se distraire dans la piscine à balles, faisant la place à un autre groupe.

Une fois par semaine, Marie-Claude viendra ainsi raconter des histoires à ces petits qui seront scolarisés l'année prochaine. Pour compléter cette approche, Betty Rabot, directrice du multi-accueil, a dédié un coin aux livres. Elle a installé, au fond de la rue intérieure centrale, une tente et des paniers de livres. Un coin intimiste pour prolonger la magie de la lecture de Marie-Claude. « Je suis ravie.



Les petits ont suivi avec attention Marie-Claude et les aventures de son lapin (Photo DEWH)

C'est un souffle nouveau et une belle aventure », déclare la directrice en évoquant ce partenariat avec l'UDAF. Avec le même souci d'éveiller les jeunes esprits, l'équipe propose, pour préparer Noël, des ateliers de lecture, de chant, d'histoires à partir de trois kamishibai, ces castelets avec des images, et de tabliers animés où les sujets en relief servent de points de départ à des récits. Tout se terminera par un goûter le 18 décembre à 16 h à la salle

des fêtes.

Une approche qui est d'importance au moment où un linguiste comme Alain Bentolila lance des messages d'alerte depuis 2007. Actuellement, 10 % de la population nationale maîtrise seulement 400 à 500 mots. « Le vocabulaire se rétrécit », dénonce-t-il. Le danger est là pour les futures générations : « Lorsque les mots précis manquent aux élèves, c'est le sens qu'ils tentent de donner au monde qui s'obscurcit ».

A l'école maternelle du Centre Sauter, rouler, glisser



Un jeu parmi d'autres : lancer les cerceaux ... et les rattraper ! (Photo DEWH)

Dans le cadre des NAP, les nouvelles activités périscolaires, des activités ont été proposées après les vacances de la Toussaint dans les deux écoles maternelles du Centre et du Ried. Le lundi, par exemple, deux membres de la Société gymnastique Liberté initient les petits du Centre à l'exercice physique. Cette séance se déroule au gymnase où Mihaela Tone, aidée par Patrick Siegfried, prépare un parcours ludique. « A chaque fois, je privilégie un thème : sauter, rouler, glisser, grimper, avec différents accessoires. Ce n'est pas encore de la gymnastique. C'est un éveil. C'est l'âge où l'enfant est à la découverte de son corps », explique cette dame dynamique et souriante. Et

d'insister sur l'importance de la sécurité avec une aire de jeux entièrement recouverte par d'épais tapis.

L'éducatrice sportive commence par des jeux de cerceaux à enjamber, à lancer et à faire tourner. Elle invite ensuite la dizaine d'enfants à l'imiter en faisant la girafe, le kangourou, le lapin ...

Elle montre un exercice de respiration pour permettre à certains de reprendre leur souffle. Puis il s'agit de se faufiler à travers des cerceaux et de grimper sur des marches de différentes hauteurs.

Tout vise à améliorer la motricité et l'équilibre. D'autres NAP sont organisées : des jeux de société, contes et relaxation, danse folklorique.



La case passe au vert si l'association de mots est juste (Photo DEWH)

Ecole numérique

Un outil pédagogique

Depuis les vacances de la Toussaint et grâce à un investissement municipal de 132 716 €, les écoles élémentaires ont été équipées de vidéo projecteurs interactifs. « Depuis que j'ai cet équipement, je l'utilise tous les jours », faisait remarquer Catherine Wendenbaum, enseignante à l'école Bouchesèche. Et d'expliquer : « Cela permet de différencier de manière plus efficace sa

pédagogie ». Comme elle fait souvent travailler les jeunes par atelier, elle peut ainsi adapter les apprentissages selon les niveaux. Ce groupe revoit des tables de multiplication sur des tablettes, tel autre révise des familles de mots à déplacer sur le tableau. La case devient verte si c'est juste : « Les élèves deviennent plus autonomes et sont acteurs de

leurs apprentissages ». Les outils numériques permettent aux classes de participer à des projets collaboratifs. La possibilité d'enregistrer donnera l'opportunité de voir où sont les problèmes rencontrés par les utilisateurs et même d'aider des écoliers qui n'étaient pas présents à des cours. Les enseignants auront des stages pour se familiariser avec ce nouvel outil pédagogique.

Ecole élémentaire du Centre

Une illustratrice au tableau

Dans le cadre de la 4ème édition de « Schilick on Carnet », le salon de l'illustration et du livre de jeunesse lancé par Schiltigheim, deux auteurs, Vincent Godeau et Lucie Brunellière ont rendu visite à des élèves des écoles Bouchesèche et du Centre. Un exemple : la classe de CM1 de l'école du Centre. « C'est la première fois que je viens dans une classe. Je suis contente de vous rencontrer », déclarait Lucie Brunellière qui a produit déjà une quinzaine de livres pour les enfants. Fran-

çoise Quartier avait préparé cette rencontre avec sa classe par la lecture d'ouvrages, la réalisation d'autoportraits et la préparation d'un questionnaire. Une heure durant, la dessinatrice a expliqué sa démarche, tant intellectuelle que technique. Elle a évoqué, après le crayonné de l'esquisse, l'atout majeur de l'informatique qui permet de retravailler plus facilement ses personnages. Son style ? « Doux, coloré, détaillé », résumait-elle, avec le souci du détail et la rondeur des

personnages. Pour le plus grand plaisir de cette classe, elle a réalisé en direct un dessin sur une grande feuille blanche. De quoi démontrer aux enfants l'expérience ... et son talent !



Lucie Brunellière a expliqué sa manière de dessiner (Photo DEWH)

A l'école élémentaire Bouchesèche

Des mots pour des maux



Les écoliers ont eu un texte d'Amélie Nothomb en dictée (Photo DEWH)

« Nous sommes réunis pour aider les enfants malades en leur tenant compagnie par la pensée », expliquait Joëlle Cassel, directrice de l'école élémentaire Bouchesèche aux enfants de CM1 et CM2 venus participer à la traditionnelle dictée pour ELA*. Après avoir visionné en matinée une vidéo pour expliquer cette maladie et les actions d'ELA, les jeunes ont pris en dictée un texte écrit spécialement par Amélie Nothomb « Un mot pour courir ». Objectif : instaurer un temps d'échanges sur la tolérance, le respect et le handicap.

A cette dictée s'ajoutera,

juste avant les vacances estivales, l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». L'édition 2015 avait permis à l'école d'envoyer un chèque de 559 € à ELA. Depuis son lancement en 1994, cette opération au niveau national a collecté 26 M€. Cela représente plus de la moitié des sommes consacrées par ELA au financement de la recherche médicale et à l'accompagnement des familles dans leur quotidien face à la maladie.

● ELA : association européenne contre les leucodystrophies, une maladie génétique dégénérative qui paralyse peu à peu toutes les fonctions vitales.

Fête des seniors

Une formule qui plaît

La fête des seniors a réuni quelque 400 personnes, fin novembre, à la salle des fêtes décorée d'un grand sapin. Certaines d'entre elles avaient été cherchées à leur domicile. Après un apéritif musical offert par le duo Chrysalide, le déjeuner a été servi par des élus de la majorité et des bénévoles, présents chaque année.

Au menu : foie gras, baeckhoffe et Forêt-Noire. Durant l'après-midi, en présence du député André Schneider, Vincent Debes a remis

des cadeaux à la doyenne, Elisa Schweitzer (91 ans) et au doyen Joseph Criqui (91 ans). Il a remis un coffret de vins à Jean Lorentz qui fêtait ce dimanche ses 72 ans. Un tirage au sort a permis d'offrir une rose de Noël à Marthe Sivadon, Mariette Stutzmann, Marie-Jeanne Buchholtz, Marie-Thérèse Block, Georgette Kustner, André Salber, Edouard Siegel, Jean-Paul Spraul, Marcel Rouvelin et Chrétien Klein. « Une très belle journée » selon les participants.



Au Conseil des aînés

Actions en cours

Vincent Debes et Chantal Treney ont rencontré fin octobre le Conseil des aînés pour faire le point sur différentes actions. Plusieurs seniors se sont relayés pour participer à la collecte des denrées pour la Banque alimentaire, les 27 et 28 novembre, au Super U et à Lidl.

L'opération « Livres voyageurs » commence à se concrétiser avec l'arrivée de livres offerts par des habitants pour alimenter ce coin lecture qui sera proposé dans le hall d'accueil. Le public pourra venir emprunter des livres en toute liberté à partir de janvier. Des livres seront aussi disponibles à l'annexe de

la mairie (rue Anatole-France), les jeudis de 10 h à 12 h. A noter : possibilité de déposer également à cette annexe des bouchons pour l'association « Bouchons Bonheur 67 ». A côté des personnes qui s'investissent en donnant des cours de français aux personnes d'origine étrangère, certains

membres du Conseil souhaitent s'intéresser à la sécurité en identifiant les faits et en signalant les problèmes locaux dans le cadre de la cellule de veille. Le maire a signalé que la répression est renforcée pour les feux rouges brûlés : « Il y a une mise en danger d'autrui que je ne peux accepter ».

A l'EHPAD intercommunale « Les Colombes »
Seconde phase du chantier

Démarré en juillet 2014, le chantier de l'EHPAD * intercommunal « Les Colombes » se poursuit à présent à l'arrière du bâtiment. La première phase, avec la démolition de la grande verrière, portait sur la création d'une extension de 80 m² avec regroupement des bureaux, aménagement d'un parvis et d'une terrasse.

La seconde phase concerne, après la démolition de l'ancienne salle à manger, la création de deux niveaux.

Au rez-de-jardin, sont prévus 150 m² pour accueillir le PASA, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés pour les résidents atteints de troubles cognitifs.

La nouvelle salle à manger, trois fois plus grande que la précédente, constitue le premier étage. Le gros œuvre de cette extension est achevé.

Les mois d'hiver permettront les finitions et l'aménagement intérieurs. « Nous prévoyons

la fin du chantier pour mars », annonce Yves Delécrin, l'architecte chargé du projet.

* Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



Le parvis et les bureaux sont achevés. La salle à manger et le PASA constituent la seconde phase (Photos DEWH)



3 janvier : concert de la Nouvelle Année

Ambiance jazz pour les vœux

Les habitants sont cordialement invités à la cérémonie des vœux et au concert de la Nouvelle Année. Marc Hegenhauser, directeur de la Société municipale de musique, a choisi la « 2ème Jazz Suite » de Dmitri Chostakovitch, du

jazz version soviétique qui prolongera un cocktail de jazz des années 1920, côté New Orleans.

Dmitri Chostakovitch est un compositeur russe de la période soviétique, auteur de symphonies, de concertos,

de musiques de chambre et d'opéras. Son style : force et drammatisme.

C'est l'Orchestre d'Etat qui lui avait commandé cette suite pour commémorer l'anniversaire de la Révolution russe. Elle a été composée en

1938, avec des thèmes et une écriture liés au jazz. Perdue durant la Seconde guerre, la partition a été retrouvée en 1999.

● 3 janvier à 15 h à la salle des fêtes, entrée libre.

Autre rendez-vous : le 15 mars à 20h15 concert des professeurs de l'Ecole municipale de musique à la salle des fêtes (entrée libre).

Du 15 au 17 janvier

Poésies sculptées

Ancien diplômé de l'Ecole des Arts décoratifs de Strasbourg, Robert Stephan est un artiste facilement identifiable à ses sculptures en bois, échelles et totems, qu'il travaille avec des tronçonneuses de plusieurs centimètres.

Entre l'amour de la forêt et son envie d'expression, il entaille le bois pour lui insuffler une

nouvelle vie. Il le retravaille ensuite avec le feu, le goudron, des pigments, du tissu ou du papier pour le transformer en poésies sculptées.

A côté de ses îlots de bois, il présentera également ses petites maisons en terre. « Il s'agit de tous les regards sur les aspirations humaines à grandir et à aller vers la lumière »,

commente Robert Stephan qui a intitulé son exposition « Petit et grand ».

● du 15 au 17 janvier à la salle des fêtes, de 14 à 18 h (entrée libre). A noter : Jean Jérôme, professeur à la Faculté d'arts plastiques de Strasbourg, dialoguera avec l'artiste, le 17 janvier à 15 h.



Du 21 au 28 février

Sous le signe du singe

La semaine chinoise, organisée par la Ville, en collaboration avec l'association Ginkgo et l'Institut Confucius de Strasbourg, s'inscrit dans l'année du singe.

Elle aura lieu du 21 au 28 février à la salle des fêtes.

Au programme :

- 21 février 14 h spectacles avec l'Institut Confucius
- 23 février à 19h30 conférence par Cyrille Javary « La Chine d'aujourd'hui »
- 24 février à 14 h30 atelier de calligraphie (1h30, maximum 15 personnes, inscrip-

tion au service Culture au 03 88 19 23 73)

- 25 février à 14h30 atelier de découverte du thé chinois (1h30, maximum 15 personnes, inscription au service Culture)
- 26 février 20h15 concert « Quand le Yang Tsé croise le Rhin », avec des instruments

chinois et occidentaux, par l'orchestre Deng Xiaomei International Ensemble

● 28 février à partir de 10 h Nouvel An chinois de Ginkgo avec des expositions, des démonstrations, de la restauration et des animations.



La saison carnavalesque du Bouc Bleu a été lancée (Photo DEWH)

14 février : Défilé carnavalesque du Bouc Bleu Des rires, de la joie et de la folie

11 novembre, à 11h11, la tradition a été respectée avec le lancement de la 5ème saison, celle des Fous, à la salle Kléber à Schiltigheim. Introduite par la présidente Sonia Rompel, la cérémonie a donné lieu à l'intronisation du nouveau couple princier Martine 1er et Jean-Luc 1er et la remise de médailles au comité et aux associations participantes. Jean-Marie Kutner, maire de Schiltigheim, a souhaité beaucoup de rires, de joie et de folie. Jean-Louis Hoerlé, maire de Bischheim, et Jean-Claude Heitmann, premier adjoint de Hoenheim, ont souhaité un bon succès à la manifestation. Le défilé est programmé le 14 février, jour de la Saint-Valentin, au départ de Hoenheim à 14h11.

12 et 13 mars

Palette de créations

L'association « Les Artistes libres d'Alsace » viendra avec une trentaine de membres exposer à la salle des fêtes. Il s'agit d'un groupement d'artistes peintres et de créateurs d'art non professionnels qui organise six expositions par an. Il y a une pré-sélection sur dossier, puis une sélection finale lors d'une exposition test. Les candidats sont mis durant un an à l'essai. Les critères pour devenir membre :

la recherche de l'excellence artistique, le sens de la convivialité, l'implication dans le déroulement de l'exposition... Deux Hoenheimois font partie de l'association : Valérie Albisser (photos d'art) et Hélène Mutschler (peinture à l'huile).

• samedi 12 et dimanche 13 mars à la salle des fêtes, le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h. Entrée libre.



16 et 17 mars

Ambiance de Pâques

Les petits lapins, les œufs et les fleurs seront l'amorce des décorations pour mettre la maison dans l'ambiance de Pâques. En version couronne ou arrangement pour une table, Doris Schott propose ses talents et son sens de l'esthétisme pour aider à réaliser des compositions variées que chaque participant pourra personnaliser selon ses goûts.

• de 14 h à 17 h à la salle des fêtes (nombre de places limité). Participation 7 €.



Inscription au service Culture au 03 88 19 23 73.

16 mars

Parfums de chocolat

Couler du chocolat dans des moules et déguster des petits sujets version Pâques, après le refroidissement, les gourmands auront l'occasion de se régaler, mais aussi de comprendre la technique. Cet atelier chocolat est organisé pour les enfants de 7 à 12 ans au lycée Charles-de-Foucauld. François Blanck, professeur de pâtisserie, expliquera l'origine du chocolat, sa fabrication et les différences gustatives. Les apprentis pâtisseries pourront ramener à la maison les friandises

qu'ils n'auront pas mangées sur place.

• 16 mars à 14h15. Inscription au service Culture au 03 88 19 23 73 (places limitées), participation 7 €.



Avec l'Ecole municipale de musique

Ecouter et surtout applaudir

Les élèves de l'école municipale de musique donnent des auditions pour se familiariser avec la présence du public. L'occasion de passer un moment musical agréable et d'encourager les jeunes.

Les prochains rendez-vous :

16 décembre piano à 19 h et 20 h (salle des fêtes), 4 février 20 h (SdF) multi-instruments, 1er avril concert chorales à l'église protestante, 18 mars 19h30 guitare (salle du conseil municipal), 12 mai 19h30 piano, flûte et violon (SdF), 20 mai 20 h multi-instruments (SdF), 4 juin 15 h (SdF), 29 juin audition de fin d'année 18 h éveil musical, 20 h tous instruments (SdF).

Passion Mustang 67

Contribuer au plus beau jour



Julien et Alain Olland mettent la cravate pour conduire leur belle voiture (Document remis)

« Je suis fan des Mustang depuis trente ans. J'ai été marqué par le film « Bullit » où il y avait cette voiture et j'ai eu le coup de foudre pour le logo avec l'image du cheval au galop », raconte Alain Olland, vice-président de la nouvelle association « Passion Mustang 67 ». Son fils Julien, lors d'un mariage, voit l'atout d'une telle voiture qui permet de superbes photos du jeune couple.

Du rêve à la réalité, avec l'aide d'un garagiste, Alain Olland fait l'acquisition aux Etats-Unis d'une telle voiture. C'est une « triple black » avec la carrosserie, l'intérieur et la capote électrique en noir et un volant mince, grand comme un gouvernail. Une belle mécanique, longue de 4m60 sur 1m80, avec une boîte manuelle à trois vitesses et 120 chevaux.

« Ce n'est pas une voiture de

course. C'est pour se promener, avec le plaisir de rouler », précise encore Alain, agent à l'Education national. Et d'ajouter : « On contribue au plus beau jour de la vie des mariés ». Depuis juillet, les demandes se succèdent.

Alain et Julien endossent alors leurs costumes noirs, avec chemises blanches et cravates : « On a même prévu les parapluies, un blanc avec dentelles

pour la dame et un noir pour le monsieur ». Le siège se rabat en biais et la mariée a de la place pour s'installer : « Il y a un véritable canapé derrière ». La prestation de services peut aussi englober la décoration florale du capot.

Pour Alain, « c'est se faire plaisir en faisant plaisir ». Père et fils se relaient pour conduire la Ford Mustang. Ils se rendent régulièrement à des regroupements de voitures de collection : « Le monde des voitures de collection, c'est une communauté à part ». Et déjà la famille Olland vient de recevoir une seconde Mustang : « On réalise le rêve de beaucoup de gens ».

- « Passion Mustang 67 » pour baptêmes, promenades, séances photos...
06 52 53 98 00
(Mustang67facebook).



Korésens

Du temps pour soi

« J'ai un parcours atypique », déclare d'emblée Valérie Schneider qui vient d'ouvrir « Korésens ». Une micro-entreprise qui complète ses activités à 80 % d'enseignante d'EPS, éducation physique et sportive.

Après ses études à la faculté de Strasbourg, cette Colmarienne a pris une année pour découvrir l'Asie, sac au dos. Elle a mis en place des activités sportives dans un orphelinat au Cambodge et a passé le premier degré de reiki, une méthode de soins d'origine japonaise, par apposition des mains. Elle avait vu les résultats sur un membre de sa famille et était intéressée par la technique. Elle apprécie ce rapprochement entre l'es-

prit, le corps, la prévention et cette autre écoute de soi-même.

Durant trois ans, Valérie Schneider est envoyée par le gouvernement du Luxembourg au Mali où elle s'occupe de la valorisation et de l'exploitation des manuscrits anciens. Elle s'initie aussi à la méditation de pleine conscience, un état mental qui aide face au stress et la dépression en s'immergeant dans l'instant présent. « Ce que je souhaite développer, c'est cette approche pour les enfants et les adolescents. Il y a un réel enjeu en les aidant à se connecter à leurs émotions afin de désamorcer les montées de colère ». Cette méditation pour enfants et adultes se fait

en individuel ou en groupe.

A Paris, la jeune femme a suivi des cours pour pratiquer la réflexologie plantaire qui consiste à exercer des pressions sur les zones réflexes des pieds, chaque zone correspondant à une partie du corps et à un organe.

Autant de techniques proposées dans une pièce ouverte sur un décor naturel de glycines : « Plutôt que d'en parler cent fois, il vaut mieux l'essayer une fois. Ce sont des manières de prendre soin de soi ».

- « Korésens, l'énergie vitale retrouvée », 13 rue de la Ville, 06 03 42 22 66, tarifs selon pratiques, âges et durées (valerie@koresens.fr et www.koresens.fr).



Valérie Schneider propose de la réflexologie plantaire (Document remis)

Vival by Casino

Un commerce attendu

Après sept ans d'expérience dans un commerce similaire, rue Finkmatt à Strasbourg, Geoffrey Aron ouvrira en franchisage un magasin « Vival » de la chaîne Casino, au rez-de-chaussée de la Villa Clémence, au 33 rue de la République : « A presque 40 ans, il est temps pour moi de voler de mes propres ailes ! ». Ce père de trois enfants a loué 95 m². L'offre produits de ce type de magasin est centrée sur le meilleur de ce que Casino peut offrir et les essentiels des

grandes marques. « Vival, c'est avant tout un magasin de proximité. Il devient un lieu de rencontre et d'échange des habitants », annonce Geoffrey Aron. Les atouts sont là : un parking, un arrêt du bus, une belle centralité, la proximité de la pizzeria de Nico, l'affluence de clientèle lors du marché, le mercredi, sur le parvis de la mairie.

Dans les rayons de Vival, le premier magasin dans l'Euro-métropole, le public trouvera

des produits frais, sous vide, des congelés. Geoffrey Aron ouvrira du lundi au samedi, de 7h30 à 21 h, et éventuellement le dimanche : « Cela représente beaucoup d'heures. De tels horaires ne me font pas peur ! ». Il compte aussi proposer des livraisons de commandes pour les seniors et les personnes handicapées. Son épouse devrait le rejoindre fin de l'année prochaine. Le local sera aménagé début 2016 et ouvert au courant du premier trimestre.



Boucherie Paulen

50 bougies pour l'entreprise familiale

« C'est un sacré bail et c'est passé si vite ! », commente Roland Paulen qui fêtera le 1er janvier 2016 les 50 ans d'ouverture de la boucherie familiale. C'est à cette date que son père Emile s'était installé au 105 rue de la République, à la place de

la boucherie Hoffmann, à côté d'une boulangerie et d'une épicerie.

Roland grandit dans la boucherie, aux côtés de ses frères jumeaux. Comme aîné, il fait son apprentissage chez le boucher Krafft à Strasbourg, ses frères

optant pour la mécanique et l'électricité.

En 1980, suite au décès de son père à 47 ans, il travaille avec sa maman Mathilde qui se consacre à l'affaire jusqu'à ses 83 ans, date de sa disparition. « Même quand elle était très fatiguée, elle venait faire un tour dans le magasin », se souvient Roland, toujours ému par sa disparition, il y a une quinzaine de mois.

Depuis 1987, pour répondre aux attentes de la clientèle, il se fait traiteur en proposant le plat du jour, en livrant des particuliers à domicile et des cantines scolaires. Il assure les repas de paroisses et des fêtes de famille. « On fait tout maison

comme mon père m'a appris », précise-t-il. Parmi ses spécialités : le rossbeef, le baeckhoffe et le jambon en croûte, souvent commandés en cette saison pour des réunions familiales. « Si mon père revenait, il ne reconnaîtrait plus son magasin avec ce côté traiteur », ajoute Roland Paulen. Et de souligner la masse de travail : « Je fais les 35 h jusqu'au mercredi et après on commence l'autre semaine ! Il ne faut pas compter les heures ». En janvier, il offrira un petit cadeau à ses clients « pour marquer le coup ». Il se souvient encore des locomotives à vapeur qui passaient et du petit train qui tirait les pé-niches...

NOUVEAU MAGASIN A HOENHEIM



PARKING PRIVÉ

OFFRE EXCEPTIONNELLE :

50€ de remise sur votre équipement.
Monture + verres unifocaux ou progressifs pour un minimum d'achat de 150€.*

*Offre non cumulable. Voir condition en magasin. Valable jusqu'au 31/08/2015. Sur présentation du magazine.

77 rue de la République – 67800 HOENHEIM
03.88.19.18.58
Optique.republique.kreber@gmail.com



Coups de projecteurs

Michèle Cardoso

Une efficacité souriante



Michèle Cardoso est directrice de cabinet de l'archevêque (Photo DEWH)

« Elle a la faculté de rendre possible ce qui paraissait impossible au départ », a déclaré Gerhard Küntzle, consul général allemand, en remettant récemment le prix franco-allemand de l'amitié à Michèle Cardoso, directrice de cabinet de l'archevêque de Strasbourg, lors d'une cérémonie au consulat d'Allemagne. Une récompense pour son engagement dans sa collaboration

avec le consulat, lors de visites officielles.

Cette distinction s'ajoute à celle accordée par le Vatican : « Dame de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand ». Michèle Cardoso était l'une des premières femmes à être ainsi mise à l'honneur. Et tout récemment, Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque de Strasbourg, lui a rendu hommage à l'occasion de ses 40 ans de

présence à l'évêché.

C'est en effet en 1975 que cette jeune Hoenheimoise qui préparait un BTS de secrétariat trilingue a été engagée par Mgr Elchinger. Après quelques années de formation « une école de rigueur » aux côtés du chanoine Lang, qualifié d' « éminence grise », elle lui succède en version « éminence ensoleillée », par la blondeur de ses cheveux et son sourire presque permanent. Elle opte pour ce poste et non celui au Conseil de l'Europe où elle avait réussi un concours d'admission.

Depuis 84, elle est responsable de cabinet de l'archevêque, avec des missions variées : le courrier, le protocole, l'organisation de l'agenda, les missions particulières, les relations avec le Vatican (sa maîtrise de l'italien lui sert bien) et l'Allemagne et beaucoup d'écoute des prêtres. « C'est un monde particulier que j'aime », souligne-t-elle. « Vous êtes d'une désarmante gentillesse. Il vous arrive de faire des miracles », compli-

mentait Mgr Doré, lors d'une des cérémonies. Et de pointer « sa patience inlassable et sa totale disponibilité », ainsi que sa capacité d'accueil étonnante.

Michèle Cardoso a l'écoute du cœur. Elle fait au mieux pour répondre aux attentes de tous ses interlocuteurs, en créant une relation d'estime et de complicité. Elle offre son temps, comme son sourire. Elle avoue rester très tard le soir, quand le téléphone et les visites s'arrêtent, pour terminer son travail. Son mari, Manuel, qui est chauffeur du maire de Strasbourg, a aussi des horaires particuliers.

« J'ai toujours vécu mon engagement à l'archevêché comme une mission ecclésiale. Je souhaite qu'ainsi l'Eglise que je sers puisse présenter à tous un visage d'accueil et de bonté et qu'elle soit elle-même respectée et accueillie », ajoute-t-elle. C'est ce sentiment de mission qui lui donne, quotidiennement, cette joie de venir travailler : « On est porté par ce qu'on porte ».

Charles Brucker

Un exemple de dynamisme

Octogénaire, et alors ! Charles Brucker, 84 ans depuis le 23 septembre, est une preuve éclatante que l'activité physique tient en forme. « Je suis un homme heureux », résume avec un grand sourire cet ancien employé à l'entreprise Polysar, actuellement Lanxess, à La Wantzenau. Sa vie professionnelle n'a pas été facile dans cette entreprise de fabrication du caoutchouc synthétique. Il a connu les 3 x 8 et d'innombrables week-ends de permanence.

Depuis 27 ans, il est à la retraite. En 2007, il a perdu son épouse Irène, après 52 ans de mariage : « Elle me manque ! ». Pour ne pas tourner en rond à la maison, il cultive ses pas-

sions : la marche à pied et des déplacements à vélo pour les longues distances. « Les médicaments, je ne connais pas ! J'ai parfois honte de ma santé », avoue-t-il.

Ses secrets de longévité ? L'exercice, à raison de trois à quatre heures de promenade tous les jours. Côté hygiène de vie, il a ses règles : jamais d'alcool, ni de tabac, de la viande que deux fois par semaine, des pommes de terre et des légumes tous les jours. Sa seule faiblesse : la glace qu'il consomme à raison d'un litre par jour !

Autre secret : une curiosité de tout et notamment de la musique classique qu'il écoute dès son réveil.



Pour Charles, le compagnon de tous les jours : son vélo (Photo DEWH)

Association « Le Petit Clou »

Des retraités très, très actifs



Aux ateliers du Petit Clou, rue des Vosges, le mardi matin, l'ambiance est animée. Ici on scie, là on peint, plus loin on assemble. D'un bout de l'année à l'autre, l'équipe est toujours en train de contribuer à une animation, voire de la créer. Meilleur ouvrier de France dans l'ébénisterie, directeur des services techniques d'un grand magasin, mécanicien, fleuriste, couturière, artiste peintre, ces retraités mettent en commun leurs expériences professionnelles. Chaque manifestation titille leur imagination et leur savoir-faire.

« C'est très convivial. C'est de l'associatif à l'ancienne. On vient pour les copains », souligne Alain Kolmerschlag, parqueteur, avec formation d'ébéniste, à la retraite depuis sept ans et président du Petit Clou depuis cinq ans. Et d'ajouter : « Il y a l'apéritif. On discute et on refait le monde ».

L'association cultive cette convivialité en fêtant les anniversaires, en organisant des repas, préparés en interne. A la quinzaine de membres actifs s'ajoute une dizaine de bénévoles pour donner un coup de main quand cela est nécessaire. Parmi les grandes manifestations, il y a les décors à réaliser pour la salle des fêtes. Lors de l'exposition artisanale en sep-

tembre dernier, les membres du Petit Clou avaient reproduit le meuble éclaté, imaginé par l'artiste canadien Judson Beaumont. Chaque année, pour le défilé carnavalesque du Bouc Bleu, ils conçoivent un char, en lien avec l'actualité. Ils réalisent aussi les grosses têtes de sorcières, à brûler pour le plaisir des enfants. Pour le défilé du 14 février prochain, date de la Saint Valentin, ce sera un thème lié à l'amour.

Ces artisans et bricoleurs de talent répondent aux demandes de la mairie et des écoles : un meuble pour ranger des plans, une protection en bois du piano à queue, des bancs pour les promeneurs à la Vogelau ...

Les actifs du Petit Clou

Marc Auger, Jean-Pierre Dahl, Yves Egron, Paul Eiche, Gérard Engel, Jack Faessel Boehe, Jacqueline Fuchy, Curt Gerling, Christian Gringer, Daniel Jahn, Alice Kern, Colette Kieffer, Alain et Françoise Kolmerschlag, Daniel Kustner, Gisèle Lavrillat, José Martin, Hélène Mutschler, Marlyse Ostermann, Nadine Pellier, Jean-Jacques Pierre, Claude Pierrot, Charles Roth, Freddy Schneider, Jean-Paul Schneider, Charles Schutz, Christian Sellini, Daniel Stoltz, Chantal Treney.



1 A la façon de Judson Beaumont : le meuble éclaté pour décorer l'exposition artisanale de septembre

2 Premier élément du char du 14 février prochain « Ma sorcière bien aimée »

3 Les deux têtes qui seront brûlées pour Carnaval

4 Des bancs ont été réalisés et implantés à la Vogelau

Association des Sans-Culottes Des idées en tête

Président en intérim à la place d'Alexandre Decker-Wurtz depuis juin dernier, André Tausig a été élu président de l'association des Sans-Culottes lors de la dernière assemblée générale en octobre. « J'ai suivi les traces de maman qui y est trésorière », raconte ce jeune homme, agent de sécurité incendie dans l'entreprise de production pharmaceutique Lilly à Fegersheim. Son père a aussi suivi et est assesseur. André, natif de Hoenheim, s'est investi depuis une dizaine d'années dans cette association, assurant notamment la sécurité lors du

défilé du 13 juillet. L'association compte une dizaine de bénévoles. Outre le défilé des Sans-Culottes, avec chars et reconstituants, elle a lancé depuis trois ans des soirées disco qui font le plein en amateurs de ces rythmes. « J'aimerais bien avoir des renforts d'hommes pour le montage des chars », annonce André Tausig. Et d'évoquer notamment le décor constitué par une maison alsacienne qui a besoin d'une bonne restauration. « J'ai des idées en tête », déclare le nouveau président en réfléchissant à d'autres animations.



André Tausig

● Pour tout contact avec l'association : sans.culottes.hoenheim@gmail.com.
Autres changements à la tête

d'associations : Xavier Casanova succède à Alain Schirmann au Judo Club, Eloy Alonso à Alexandra Martos à la Société St-Joseph.

Les 19 et 20 mars

Tournoi international de Baby-foot

Le Baby-foot associatif organise les 19 et 20 mars la 9ème édition de son tournoi national et international dans les catégories Open, féminines, junior (- de 18 ans) et vétéran (+ de

50 ans). Des compétitions en simple et en double auront lieu les deux jours. En présence : quelque 200 compétiteurs de France, d'Allemagne, mais aussi du Luxembourg, Belgique, Da-

nemark, République tchèque. Ces tournois auront lieu au Hall des Sports. Le public pourra venir assister. Les matchs les plus importants seront retransmis sur un grand écran.

● Au Hall des sports
« Le Chêne », 1 rue du Stade.
Entrée libre.

Pour tout renseignement :
03 88 81 36 69.

NOUVEAU

Profitez de conditions exceptionnelles :

HABITER
Devenez propriétaire avec 0€ d'apport et une TVA réduite* à 5.5 %

INVESTIR
Dans un quartier à forte demande locative et faites jusqu'à 63000 € d'économie d'impôts*.

Espace de vente :
Rue Poincaré/Schiltigheim
Venez découvrir la maquette du mercredi au samedi de 14h à 18h

Krystal
A deux pas de la Piscine de Schiltigheim.

www.krystal.immo

RIVE GAUCHE PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

GIPA Bien chez soi

0 800 400 462 Service & appel gratuits

BASSE TVA RT2012

TVA 5,5% ACQUISITION

NET A LOUER 0% PTZ+

Loi PINEL

* sous éligibilité et dans les limites des stocks disponibles

Fête des médaillés sportifs

L'effort et la performance à l'honneur

Kevin Beretta a été le parrain de la fête des sportifs méritants. Il avait commencé le handball à l'AS Hoenheim Sports et a joué en équipe de France jeunes de 2006 à 2008. En championnat de France avec l'équipe première

de Sélestat et après Schiltigheim, il est revenu à Hoenheim pour cette saison comme joueur dans l'équipe 1 et entraîneur des - 18 ans masculins. Les sportifs, sélectionnés par les différents clubs pour leurs résultats,

se sont succédé sur la scène de la salle des fêtes, ainsi que les entraîneurs. L'occasion pour le maire de rendre hommage aux équipes d'encadrement qui permettent aux jeunes d'évoluer dans les meilleures conditions.

A l'honneur aussi des bénévoles :

Denise et Sébastien Burckhardt pour la section Hand, Xavier Casanova et Nicolas Houpin pour le Judo Club, José Scali et Jean-Luc Siegler pour le Tennis Club.



Le parrain Kevin Beretta



Le club de Basket



Le club de Handball



Le S.R. Football



Le Baby-Foot associatif : Loïc Weber, Sébastien Meckes et René Kurtz



La Société St-Joseph (Photos C.W.)

Groupe folklorique

Trente ans et une soirée festive

« L'idée de départ était de réveiller Hoenheim et de faire revivre l'âme du village avec toutes ses traditions », se souvient Jean-Paul Schuh, qui a œuvré durant quatre mandats dont douze ans comme adjoint à l'animation et membre fondateur du Groupe folklorique. Une vingtaine de personnes, essentiellement des membres du conseil municipal, se retrouve pour constituer cette association en 1986 : « Les dames ont réalisé leurs costumes ».

Au début, le groupe assure la figuration aux inaugurations et manifestations locales. Puis vient l'envie de danser. Le succès de la première soirée de danses, en 92, encourage les membres. Le groupe est admis en 99 au sein de l'Association départementale, puis en 2005 de la Fédération. C'est en 1995 qu'il participe, pour la première fois, à un festival en République tchèque. « C'était une impulsion nouvelle », commente Jean-Michel Fischer, secrétaire. A partir de 2000, les échanges se multiplient, en



Le Groupe, lors de la photo anniversaire des 25 ans (Document remis)

France et à l'étranger : « Cela nous a permis de faire de belles rencontres ». Depuis 2008, tous les deux ans, les danseurs alsaciens participent à l'Européade. Une manifestation d'ampleur qui réunit une trentaine de pays et quelque 5 000 danseurs. La prochaine aura lieu en juillet 2016 à Namur en Belgique.

« Nous sommes à présent un groupe à 90 % de retraités », précise le secrétaire. Le doyen, Jean Kustner, présent depuis le début, a 87 ans. Les jeunes

qui avaient intégré le groupe sont partis, pris par d'autres occupations. « La danse, c'est un bon remède contre l'Alzheimer », plaide Jean-Michel Fischer en évoquant les chorégraphies à mémoriser, les répétitions, à raison d'une heure hebdomadaire, les participations comme au « Mariage de l'Ami Fritz » à Marlenheim, au programme estival de Strasbourg, aux animations dans les maisons de retraite, aux fêtes religieuses... De quoi montrer les costumes à Hoenheim vers

1870 et faire revivre pas de danse et musiques grâce aux deux accordéonistes : « Notre musicien, c'est notre métro-nome ».

• Pour marquer ses 30 ans, le Groupe propose le 9 avril à 20 h à la salle des fêtes une soirée « Folklor, Bloosmusik un Witzowe ». Sa prestation sera suivie par de la musique avec « D'Surburjer Harzswuet » et des humoristes dialecto-phones « D'Witzknübbe- D'r Sepp un d'r Toni ». Entrée libre.

Société St-Joseph

Une dynamique nonagénaire

La société de gymnastique St-Joseph a franchi le cap de ses 90 ans en juin dernier. C'est l'abbé Schmidt, curé de Hoenheim, qui a fondé cette section, créée au sein du Cercle catholique des jeunes gens de

la paroisse. Une trentaine de jeunes avait répondu à l'appel. L'entraînement se faisait dans une grange, le tapis de chute était la paille. Dès août 1925, les gymnastes ont participé à un concours. Après une mise en

parenthèses durant l'Occupation, la société a repris ses activités dès juillet 1945, sous le nom de Société de gymnastique et sportive St-Joseph. Elle compte actuellement 70 membres. Aux lendemains de

l'assemblée générale, Eloy Alonso a succédé comme président à Alexandra Martos. Pour marquer ce bel anniversaire, la Société organisera une soirée festive le 6 février à la salle des fêtes.

Anniversaires



80 ans pour Angelo Carlucci

De sa ville natale de Ruoti, près de Naples, il a gardé quelques traces de son accent ensoleillé. Né le 25 septembre 1935, Angelo Carlucci a fêté ses 80 ans avec une trentaine de personnes de sa famille qui lui avait organisé un déjeuner surprise. Quand toute la famille se réunit une fois tous les trois ans, il y a plus de 200 per-

sonnes ! Les Carlucci avaient onze enfants.

Angelo est venu en France en 1970 pour retrouver sa sœur et son frère. Il a travaillé comme soudeur aux Ateliers réunis à Schiltigheim, puis a été le concierge de l'immeuble « Le Dabo » au Ried. Il a trois enfants qui lui ont donné à présent six petits-enfants.

Sa passion : le chant. Il est ténor à la chorale de l'église Notre-Dame à Schiltigheim depuis 45 ans. Il conserve sa forme en cultivant son jardin, en faisant de la bicyclette et de la natation. Il apporte aussi son empathie naturelle en rendant visite aux personnes malades dans les maisons de retraite.

Noces d'or

Yolande et Hubert Baumann

Le 8 octobre, Hubert Baumann et son épouse Yolande, née Marter, le 7 mai 1945 à Schiltigheim, ont fêté leurs noces d'or. Né à Colmar le 8 avril 1939, Hubert avait rencontré sa future épouse aux Forges de Strasbourg où il était comptable et elle aide-comptable.

De leur union sont nés trois enfants. Après avoir travaillé dans une entreprise d'électricité, Hubert Baumann a pris sa

retraite en 1999. Les enfants une fois grands, Yolande a repris à mi-temps le secrétariat d'une paroisse protestante à Schiltigheim, avant sa retraite en 2005. A côté du plaisir de voir leurs cinq petits-enfants, chacun a des activités. Hubert est trésorier à l'association des Amis des Roses à Schiltigheim, Yolande pratique régulièrement du qi gong avec l'association Ginkgo au centre socioculturel du Ried.



Françoise et Jérôme Spettel



Une messe d'actions de grâce en l'église Ste-Bernadette et un repas familial ont marqué les noces d'or de Françoise et Jérôme Spettel. C'est le 20 novembre 1965 à Erstein que Jérôme, né le 9 juin 1939 à Hipsheim, a épousé Françoise Heym, née le 23 avril 1940 à Erstein. Employé à la CUS, Jérôme a travaillé au service des eaux, avant de prendre sa retraite en 1997. Employée aux Sucrieries d'Erstein, son épouse a quitté son

emploi pour s'occuper des trois enfants, avant de reprendre des fonctions au lycée Lamartine à Schiltigheim. Le couple compte cinq petites-filles et deux petits-fils, entre 3 et 18 ans. Jérôme est très actif entre ses arbres fruitiers, son étang de pêche, ses abeilles et son jardin. Il s'occupe aussi des espaces verts autour de l'église Ste-Bernadette : « C'était devenu une forêt vierge. Je ne pouvais pas voir cela ».

Monique Eléonore et Roger Goggel

Le 20 novembre, Monique Eléonore et Roger Goggel ont fêté leurs noces d'or. Née Masson, le 7 septembre 1946 à Strasbourg, Monique Eléonore a épousé en 1965 Roger Goggel, né le 21 février 1939 à Strasbourg. Après avoir exercé la profession de boucher, Roger a fait carrière à la SNCF. Son épouse, coiffeuse, est devenue assistante maternelle. De leur union sont nées deux

filles qui leur ont donné quatre petits-enfants. L'une habite Hoenheim, l'autre Souffelweyersheim. « Elles ne sont pas loin, heureusement », apprécie Monique Eléonore.

En l'église St-Joseph, le Père Denis Ledogar a donné sa bénédiction au couple lors de ses noces d'or. La cérémonie a été suivie d'un grand repas avec la famille et les amis.



Repas de Noël

Le centre socioculturel du Ried organise sa fête de Noël à l'attention des familles de Hoenheim le **18 décembre** à partir de 19 h. Un grand buffet sera proposé avec les plats salés et sucrés amenés par les participants. Durant la soirée, les enfants seront pris en charge par les animateurs (ateliers dessin et maquillage, conte animé). Le Père Noël viendra avec une hotte de surprises. Pour tout renseignement : 03 88 33 50 42.

Dons du sang

L'association pour le don du sang bénévole de Hoenheim organisera ses collectes en 2016 : au centre socioculturel les mardis 16 février, 10 mai, 6 septembre et 8 novembre de 17h30 à 20h30, à la salle des fêtes les jeudis 3 mars, 9 juin, 6 octobre et 1er décembre de 17h30 à 20h30.

Vestiboutique

La section locale de la Croix-Rouge Schiltigheim-Bischheim-Hoenheim a ouvert une vestiboutique pour recevoir des vêtements et les revendre à petits prix. Ouverture jeudi 14 à 17 h et le 2ème samedi de chaque mois, 9h30 à 12 h, au 2 rue du Bouleau.

Naturalisation

Lors d'une cérémonie à la préfecture, fin septembre, Amine Seridj, originaire d'Algérie et habitant Hoenheim, a

été naturalisé Français avec 39 autres personnes.

Précision

L'adresse mail d'Emmanuelle Camps (psychologue, voir Journal d'octobre) est emmacamps@icloud.com.

Casting

Si vous rencontrez des problèmes d'éducation avec vos enfants, l'émission « Super Nanny » sur NT1 peut être une solution. Un casting est organisé en Alsace en décembre. Pour tout contact : Pauline au 01 76 21 45 94 ou temoignagestv@gmail.com.

Objets métalliques

Dans le cadre de l'harmonisation des consignes de tri des déchets ménagers, les objets métalliques (boîtes de conserve, canettes, barquettes vides en aluminium ...) sont à présent à déposer en mélange avec les papiers, cartons, briques alimentaires... dans les poubelles à couvercle jaune, ainsi que dans les conteneurs d'apport volontaire et les corbeilles de tri.

Vue (d') Ensemble

L'association hoenheimoise « Vue (d') Ensemble » qui se consacre aux personnes mal et non-voyantes organise des cours de danse « Salsa Dansez Voir ». Ils ont lieu tous les mardis de 19 à 21 h au centre Bernanos (30 rue Maréchal-Juin à Strasbourg). Gratuit pour les débutants

durant un mois. Le concept a intéressé la Fédération française de danse qui a invité l'association à faire une démonstration le 16 janvier, lors du Championnat d'Alsace de danse sportive à Strasbourg.

Contre la dépression

L'ESPAS (Espace Accueil Seniors) organisera trois conférences en février sur la dépression et les armes anti-déprime. Pour tout renseignement : 03 88 55 91 71 (c.leobold@mf-alsace.com).

Loto avec la classe 52

La classe 52 organise son loto-bingo le **23 janvier** à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18 h, réservation en journée au 03 88 18 86 22 ou le soir au 06 35 38 44 20.

Séjour de ski

L'association Evasion organise du **6 au 13 février** un séjour de ski en Autriche, à Bezaud dans le Voralberg. Une réunion d'information est prévue le 19 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement : 03 67 08 18 67 ou 03 88 18 86 22.

Une chèque pour Les Epis

Une opération « A la conquête de l'espace » avait été organisée en septembre pour mieux faire connaître l'Espace européen de l'entreprise à Schiltigheim. Dans le cadre des bénéfices réalisés, l'épicerie sociale intercommunale (Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim) « Les Epis » a reçu un chèque de 1 930 €.

Libres propos

Hoenheim pour Tous

Hausse des impôts Pourquoi nous ne disons pas merci à Monsieur le Maire

« Tout va très bien, Madame la Marquise »... Les plus anciens connaissent cette chanson de Ray Ventura. Tout va très bien, mais il y a le feu à l'écurie. Le feu, c'est la hausse de nos impôts en tant que Hoenheimois. Oui, la part municipale n'est pas la plus importante, mais avez-vous regardé les chiffres, l'impact pour vos économies, vos retraites.

IMPOTS : L'Eurométropole augmente fortement ses impôts. La CTS augmente ses tarifs ... Qui est Vice Président de cette institution allié au Parti Socialiste ? Notre Maire.

A Hoenheim, certains oublient que tous les Hoenheimois ne sont pas riches et que pour eux, même 50 € d'augmentation d'impôts, c'est un caddie de courses.

Voilà pourquoi, nous ne nous tairons pas et c'est pourquoi nous défendons un Hoenheim pour Tous, ouvert aux jeunes, aux actifs, aux retraités.

Joyeux Noël et bonnes fêtes ...

Stéphane Bourhis - Dominique Pignatelli, vos conseillers municipaux

www.hoenheimpourtous.com - Facebook : Hoenheim pour tous

Hoenheim plurielle

Fin d'année difficile.

La conclusion que vous aviez pu lire dans le précédent "Vivre à Hoenheim" indiquait que l'automne serait morose. J'étais loin de penser aux événements tragiques que nous venons de connaître. Mes pensées actuelles, vont avant tout, vers les familles meurtries des attentats de Paris....

Localement, je continue à travailler sur ce qui nous préoccupe : nos enfants, nos marchés publics, notre urbanisme, nos impôts.

Parents, j'ai été informé récemment sur des facturations excessives et surtout "hors barème". L'affaire est suivie, connue par les services municipaux, ainsi que par le maire avec qui j'en ai discuté. Nous attendons les justificatifs.

Dans ce contexte international malheureusement tendu je vous souhaite à toutes et à tous de passer tout de même d'agréables fêtes de Noël.

Vincent DARROMAN Conseiller Municipal Pour me joindre : écrire à la mairie ou Facebook

Agir ensemble pour Hoenheim

Notre groupe s'associe à l'hommage rendu par la Nation aux victimes des attentats que Paris et Saint-Denis ont subis le mois dernier. Nos pensées vont aux familles, aux proches, aux amis touchés par cette effroyable épreuve. Nous devons désormais, plus que jamais, rester vigilants face à la terreur, solidaires face à l'adversité. Après cette tragédie, rien ne sera plus comme avant. L'exemple du 11 septembre aux Etats-Unis nous l'a prouvé. Depuis Charlie, l'écart s'est creusé entre la réalité et le déni des bien-pensants. Ne sombrons pas dans l'hystérie terroriste, mais osons enfin accepter qu'il y a danger pour nos libertés, pour nos vies, pour l'avenir de notre pays. Nous sommes prêts à relever le défi, ensemble, pour ne pas nous laisser intimider.

La vérité si je mens! Même si la vérité est difficile à définir et à élaborer, il ne faut jamais abandonner l'exigence de vérité. Parce que la vérité est utile à la vie tandis que le mensonge est funeste et dangereux. Quelques mots pour rétablir justement une vérité. Il s'agit du point concernant l'augmentation des indemnités de 15 % du maire et des adjoints, décidée par l'Etat. Querelle futile, inutile et infantile dans le seul but d'en découdre de la part de quelques-uns. Ce point, inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 8 juin, avait été supprimé en séance sur décision du maire (dont c'est le droit), considérant avec ses adjoints, qu'il n'avait pas lieu en dernier recours d'être examiné. Hoenheim, nouveau chef-lieu de canton, pouvait prétendre à cette augmentation. D'ailleurs, tous les adjoints ont vu un court moment leurs indemnités augmenter (puis déduites après coup, rassurez-vous !) avant que ce point ne soit abordé en conseil. Conclusion : le maire en retirant ce point de l'ordre du jour, a, avec ses adjoints, renoncé à cette indemnité. Un refus qui doit être rare dans les autres chefs-lieux de cantons à travers la France ! L'opposition n'y est pour rien. Voici la vérité, la seule !

La fin d'année, avec le débat d'orientation budgétaire et l'examen du Budget 2016, annonce comme prévu la décision du Conseil de ne pas augmenter le taux de nos taxes et de ne pas faire appel à l'emprunt. Notre groupe a constamment veillé à ce que les décisions en matière financière et fiscale ne soient pas établies au regard des contraintes électorales, mais résultent d'un engagement de la municipalité à agir avec prudence. Prudence ne signifie pas frilosité ! L'histoire nous a prouvé que l'on peut agir avec dynamisme, dans l'intérêt des habitants, pour préserver notre patrimoine, améliorer le cadre de vie, mettre à la disposition de tous des équipements de qualité, bien accueillir nos enfants dans les écoles. Ceci avec réalisme et bon sens. Nous voulons être reconnus pour cela. Nous avons pu prouver que cette politique est payante à plus d'un titre. Jamais de mémoire de Hoenheimois, et ceci dans un contexte économique difficile depuis 2008, nous n'avons réalisé autant de projets que ces huit dernières années. Et nous continuerons à le faire. Dans un environnement contraint et l'incapacité de l'Etat à rééquilibrer ses finances publiques et à se moderniser, la juste rigueur est le seul antidote possible et apparaît comme une évidence.

Passez de bonnes fêtes et prenez bien soin de vous.

Claude HOKES, Adjoint chargé des finances et de la vie économique. Pour tout contact: finances@ville-hoenheim.fr

La photo du trimestre



Clin d'œil

Une autre époque

Du côté de la route de La Wantzenau, dans les années 20, image d'une autre époque avec ces deux enfants qui admirent un troupeau de moutons (Document Hélène Mutschler).

Photo historique, anecdotique, humoristique, cet espace est ouvert pour montrer Hoenheim autrement.

Pour tout renseignement :
service Communication au
03 88 19 23 72 Mail :
communication@ville-hoenheim.

Naissances

Juillet 2015

2. Esteban GONCALVES
3. Clara, Isabelle, Christiane BASSE
4. Lïssa DEMIR
4. Rafael MARTIN
5. Mélina VIX
9. Noé DOLI
12. Wyatt, Nicolas, Jérémie DINGELDEIN
14. Léo, Manuel, Martin CALADO
14. Alya GÜNGÖR
14. Alan, Matéo HALTER
17. Alma IBISEVIC
21. Elya YILMAZ
27. Timothée, Benoît, Arnaud KETTERER
29. Hasan, Ali OLMEZ
31. Maliya, Cathy, Fatiha AMARA
31. Rose, Eugénie, Christine PAPET

Août 2015

1. Mehdi MOUSSAOUI
1. Lola, Marie KEIME
11. Aliya LEBBIHIAT
24. Youssef LAHDILI
24. Sacha, Lucas MICHON

Septembre 2015

3. Marlone, Jean, Georges VIRIAT LEISER
9. Tiar DESTANI
10. Charles, Claude, Roger, Christian ANTONY
13. Chloé, Yachtola BODET

15. Kélya AMER
15. Clarence, Marc, Andrea BERMOND HURST
16. Maxence, Henri, Marcel, Vincent LEINDECKER
17. Noa BANGRATZ
19. Ahmed GHLAISSIA
20. Julia MANNEBACH
24. Marco MELLA
28. Lynao, Téani, Loukiana STEINER

Mariages

Le 11 juillet :

Michel, Daniel, Henri, Armand WEIBEL et Clémentine, Claire, Marie WARY

Le 11 juillet :

Jason, Luc BACH et Cécilia, Alice SAINTE-ROSE-FANCHINE

Le 7 août :

Laurent COPIN et Julie, Marie, Marguerite HEILIG

Le 5 septembre :

Pascal, André LEIMENSTOLL et Claudia, Catherine, Marie-Thérèse VOGEL

Le 5 septembre :

Rachid CHARIFY et Souad ELKERF

Décès

Marcel, Georges PETERMANN, 83 ans, le 1er juillet.

Mathilde, Juliette TROESCH née KASSEL, 90 ans, le 5 juillet.

Françoise, Marie, Mathilde

SCHWACH née GOETTELMMANN, 94 ans, le 7 juillet.

Eliane, Marie-Antoinette ECKENFELDER née MOEBS, 80 ans, le 9 juillet.

Louise KAPP née DAAB, 90 ans, le 13 juillet.

Chantal, Marguerite, Georgette SOUFFLET née BELAN, 61 ans, le 21 juillet. André, Charles FREIERMUTH, 80 ans, le 26 juillet.

Rose CAILLAT née ROEHRIG, 91 ans, le 27 juillet.

Charles, Armand, André FISCHER, 84 ans, le 28 juillet. André, Jean-Claude HANNIS, 62 ans, le 7 août.

Alfred, Théodore LERGENMULLER, 72 ans, le 11 août.

Edwige LECOMTE née SCHUH, 89 ans, le 17 août.

Gertrude, Elisabeth ROULOT née ROSTOCK, 96 ans, le 28 août.

Jeanne, Anne, Antoinette LIENHARD née HOCHDOERFFER, 89 ans, le 3 septembre.

Lucie, Jeanne WILHELM née WEBER, 87 ans, le 4 septembre.

Jean-Claude, Albert ALT, 63 ans, le 5 septembre.

Antonia MULERO née MARTINEZ CORTES, 87 ans, le 10 septembre.

Joseph, Jean JOHANNES, 76 ans, le 19 septembre.

Antoine, Roland HUBER, 82 ans, le 24 septembre.

Gilbert, Xavier, Gaby KAISSE, 82 ans le 24 septembre.

Claude, Armand, Joseph SCHERER, 84 ans, le 30 septembre.

Exposition du 5 au 18 janvier

En cas d'alerte

Le public pourra consulter, du 5 au 18 janvier, dans le hall d'accueil de la mairie, des panneaux « Organisation de la réponse de Sécurité civile » proposés par la Préfecture. Ces panneaux rappellent des comportements réflexes de sauvegarde que chacun doit adopter en cas d'événements graves, imminents ou en cours, avec alerte par sirène (voir les heures d'ouverture de la mairie p.2).

Recensements

Un recensement aura lieu du 21 janvier au 27 février. A Hoenheim, 400 logements seront concernés. Rappel du recensement militaire : les jeunes ayant eu 16 ans doivent se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. Ils seront convoqués à la « Journée Défense et Citoyenneté » et recevront une attestation. Un document obligatoire pour passer les examens, le permis de conduire...).

Pour tout renseignement : 03 88 19 23 60.

En cas de neige ou de verglas

Gestes citoyens

En cas de chutes de neige, les habitants, propriétaires ou locataires, ont l'obligation de débayer ou de faire débayer le trottoir devant chez eux. Il faut laisser libre les bouches d'incendie et les regards pour les écoulements des eaux, en vue du dégel.

Dans un bâtiment collectif, le règlement de l'immeuble ou de la copropriété doit préciser l'organisation de ces gestes citoyens.

En cas de verglas, il s'agit d'épandre du sel ou du sable, le salage étant interdit à proximité des arbres. Afin de ne pas avoir des difficultés à trouver sable ou sel, lors de fortes intempéries, les habitants doivent prévoir les stocks, ainsi que les pelles. Leur responsabilité est engagée en cas de chute d'un piéton ou d'un cycliste.

SARL GRAFF

27 rue du Lion - 67800 Hoenheim

Monuments Funéraires - Marbrerie

Tous travaux de cimetière

06 83 53 05 40

sarl.graff@gmail.com



SUPER U

Hoenheim



SUPER U

Hoenheim

Des services
pour vous simplifier
le quotidien.



Mais aussi :

- PRESSE
 - PRESSING
 - FLEURISTE
 - SANDWICHERIE
 - BAR / CAFÉTÉRIA
 - BOULANGERIE
- Ouverture dès 6h30 le matin

NOUVEAUX HORAIRES

Du Lundi au Samedi
de 8h00 à 20h00

NOUVELLE

STATION ESSENCE 24/24
STATION DE LAVAGE AUTO

13 route de la Wantzenau
67800 HOENHEIM
Tel. : 03 88 33 44 88

PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE



www.superu-hoenheim.fr

La qualité d'un promoteur régional

STRASBOURG / HËNHEIM - ÉCO-QUARTIER L'ÎLE AUX JARDINS

CUISINE ÉQUIPÉE OFFERTE*

LIVRAISON POSSIBLE
FIN 2015

RÉSIDENCE CALLIANDRE

Visitez notre appartement témoin.

TRAVAUX EN COURS
LIVRAISON FIN 2016

RÉSIDENCE AMARANTE

Ex de prix T3 de 71m² avec garage à 255 600 €
ou T4 de 83m² à 298 700 € avec garage.
Proximité tram-bus.

NOS AUTRES PROGRAMMES SUR HËNHEIM ET LAMPERTHEIM

www.sas-3b.net

138 AVENUE DU RHIN - 67100 STRASBOURG

Tél : +33 (0)3 88 66 44 01 - Fax : +33 (0)3 88 66 44 64

contact@sas-3b.net

3b

Aménageur et promoteur

Perspectives d'architecte non contractuelle. Opération cuisine offerte pour l'achat d'un appartement Calliandre en résidence principale jusqu'au 31.12.15 pour une valeur maximum de 3000€ TTC.